

Arrêté n° 25 11 02 P
Arrêté portant composition du jury d'admissions du Master
domaine Droit, Economie, Gestion, mention Innovation, Entreprise et Société
de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard

Le directeur

*Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles R 715-9 et suivants ;
Vu le décret n°2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie et modifiant le code de l'éducation ;
Vu l'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 portant nomination du directeur de l'UTBM,
Vu les statuts de l'établissement ;
Vu le règlement des études Masters de l'année universitaire 2026-2027.*

Arrête

Article premier :

Le jury d'admission pour la première et deuxième année du Master Droit, Economie, Gestion, Mention Innovation, Entreprise et Société de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard pour l'année universitaire 2026-2027 est composé comme suit :

Parcours Affaires Industrielles et Internationales

Président du jury : Nathalie SEMENTERY

Membres du jury :

- Katy CABARET
- Ylenia CURCI
- Mickaël FESTA

Article 2 :

Le jury d'admissions pour la première et deuxième année du Master Droit, Economie, Gestion, Mention Innovation, Entreprise et Société de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard pour l'année universitaire 2026-2027 est composé comme suit :

Parcours Entrepreneuriat Technologique et Innovation

Président du jury : Katy CABARET

Membres du jury :

- Nathalie SEMENTERY
- Ylenia CURCI
- Mickaël FESTA

Article 3 :

Le jury d'admission pour la première et deuxième année du Master Droit, Economie, Gestion, Mention Innovation, Entreprise et Société, de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard pour l'année universitaire 2026-2027, se réunira en 6 sessions, les :

- **Lundi 12 janvier 2026 à 13h00 – UTBM, Campus de Belfort, Salle E101**
- **Lundi 9 mars 2026 à 13h00 – UTBM, Campus de Belfort, Salle E101**
- **Lundi 20 avril 2026 à 13h00 – UTBM, Campus de Belfort, Salle E101**
- **Lundi 18 mai 2026 à 13h00 – UTBM, Campus de Belfort, Salle E101**
- **Lundi 15 juin 2026 à 13h00 – UTBM, Campus de Belfort, Salle E101**
- **Lundi 6 juin 2026 à 13h00 – UTBM, Campus de Belfort, Salle E101**

Article 4 : Transmission, Publication et Exécution

Le directeur général des services de l'UTBM est chargé de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission à la Rectrice de région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelière des universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'UTBM et sur son portail d'information interne.

Sevenans, le 7 novembre 2025

Le Directeur de l'UTBM,
Ghislain Montavon

